

ECLAIRAGE

Quelque cent vingt associations professionnelles sont domiciliées au Centre Patronal

Quel est le point commun entre les fleuristes, les ingénieurs géomètres, les entrepreneurs forestiers, les garagistes et les détaillants en textiles? Ces différents métiers ont tous confié un ou plusieurs mandats au Centre Patronal pour gérer leur association professionnelle, à un niveau cantonal ou fédéral.

Tenir des secrétariats d'association était l'une des principales missions que s'étaient fixées les fondateurs du Centre Patronal. Si la politique, les institutions sociales et la formation ont par la suite pris une importance grandissante, la gestion de secrétariats reste aujourd'hui au cœur de notre action en faveur des conditions cadres de l'économie privée.

Des mandats petits ou grands

A l'heure actuelle, ce sont quelque cent vingt associations et de nombreux autres groupements d'intérêts qui sont ainsi domiciliés au Centre Patronal, soit à Paudex, soit dans notre bureau de Berne pour les associations œuvrant au niveau suisse. Ces mandats concernent les secteurs les plus divers et représentent des charges de travail extrêmement variables: cela va des petits groupements qui organisent trois ou quatre séances par année, jusqu'aux grands mandats occupant parfois deux collaborateurs à plein temps, avec la tenue d'une comptabilité complexe et l'appui de nos spécialistes en matière de formation.

Des infrastructures performantes et un personnel qualifié

Ces mandats de secrétariat, pour lesquels le Centre Patronal facture des honoraires, ne doivent pas être confondus avec l'affiliation à la Fédération patronale vaudoise; parmi les associations membres de cette dernière, certaines gèrent elles-mêmes leur secrétariat. Il n'en reste pas moins que, pour beaucoup de groupements de métiers, il est intéressant de confier le suivi des affaires courantes à une structure professionnelle comme celle du Centre Patronal, capable de mettre à disposition en permanence des infrastructures performantes et un personnel qualifié, et exploitant au mieux les synergies possibles entre différents mandats. Outre le secrétariat administratif, les cadres du Centre Patronal sont aussi en mesure d'assumer la gestion et le développement stratégiques des associations dont ils reçoivent la responsabilité. A cela s'ajoute désormais un service expressément dédié au contrôle de l'application des conventions collectives.

L'arrivée de plusieurs nouveaux mandats intéressants au cours de ces dernières années confirme que les services du Centre Patronal sont appréciés. Simultanément, la présence de ces secrétariats permet au Centre Patronal de garder un contact étroit avec la réalité quotidienne de nombreux secteurs économiques.

www.centrepatronal.ch/associations

Une grande variété d'associations sont domiciliées au Centre Patronal

